



Bulletin Officiel

N°7301 Mercredi 12 février 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

2

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 05/02/2025)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DÉCEMBRE 2024

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- SICAV AXIS TRESORERIE
- SICAV CAPITALISATION PLUS
- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021/2022/2023

- FCPR FIDELIUM ESSOR 2021
- FCPR FIDELIUM ESSOR 2022
- FCPR FIDELIUM ESSOR 2023

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	124,744	124,764
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	174,594	174,625
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	143,744	143,769
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	156,649	156,677
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	148,987	149,013
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	154,203	154,232
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	141,976	141,998
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	57,860	57,870
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	42,632	42,640
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	144,872	144,899
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	127,009	127,033
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	126,550	126,574
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	109,061	109,081
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	101,511	101,530
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	102,262	102,283
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,277	22,281
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	154,874	154,895
18	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	148,478	148,503
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,138	14,140
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	214,745	214,783
21	FCP SALAMEIT PLUS *	AFC	02/01/07	En liquidation	En liquidation	En liquidation
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	121,036	121,055
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	125,986	126,008
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,570	17,574
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	111,695	111,717
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	106,907	106,929
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,361	2,364
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	76,931	76,970
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	158,562	158,780
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	114,849	115,109
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	132,655	132,675
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	170,534	170,758
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	635,088	635,683
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	145,692	145,705
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	207,318	206,794
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	116,847	117,091
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	161,465	161,575
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	194,775	195,472
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	177,979	178,589
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	28,992	29,045
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	108,089	108,302
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,210	1,212
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,272	1,273
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 732,940	2 730,559
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	282,155	281,046
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,569	3,566
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,129	3,149
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	51,421	51,385
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,517	1,518
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,361	1,365
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,392	1,398
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	18,113	17,999
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	13,337	13,304
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	18,462	18,429
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 747,727	5 729,082
SICAV ACTIONS						
56	UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	111,230	111,856
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,441	1,448

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	114,966	114,984
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	102,647	102,663
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	110,812	110,834
61 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	108,063	108,079
62 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	113,767	113,784
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	109,462	109,482
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	106,398	106,416
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	110,655	110,674
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	111,120	111,139
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	108,854	108,871
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	108,191	108,990	109,009
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	107,735	107,755
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	111,074	111,090
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	107,176	107,195
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	103,800	103,813
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	111,181	111,197
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	106,748	106,766
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	117,005	117,023
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	108,812	108,833
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	113,708	113,725
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	108,590	109,503	109,524
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 091,424	1 091,615
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	10 865,890	10 868,034
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	106,888	106,909
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	112,207	112,356
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	108,681	108,827
SICAV MIXTES							
84 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	69,542	69,523
85 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	127,213	127,384
86 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,095	18,112
87 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	347,731	356,724	357,963
88 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 495,021	2 495,532
89 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	69,842	69,980
90 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	55,872	55,944
91 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	112,650	112,703
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
92 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,182	11,183
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	18,447	18,488
94 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	19,878	20,007
95 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	17,201	17,302
96 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	104,593	104,952
97 FCP AL IMITIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	91,507	91,130
98 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	95,605	95,344
99 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	114,822	114,964
100 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	105,845	109,499	110,189
101 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	12,287	12,778	12,791
102 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	105,749	108,562	108,821
103 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	85,245	85,552
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
104 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	98,340	99,294
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	129,826	129,781
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	163,860	163,878
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	166,909	167,015
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	221,883	221,566
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	204,279	203,922
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	200,700	200,550
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	30,296	30,173
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	11 520,927	11 690,890	11 697,286
113 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	106,342	106,834
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 663,933	5 610,367
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	11,495	11,728	11,729
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	183,586	183,590
118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	12 613,323	12 581,696
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	11 592,459	11 655,597
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	10 921,258	10 922,958
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	11 344,005	11 517,180	11 523,899
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	10 975,075	10 977,517
123 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	11,297	11,337
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	111,359	113,337	113,467
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	100,011	99,836
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	128,818	128,991
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 116,878	1 147,379	1 144,326

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de l'ouverture au public des fonds « FCPR SMART TURN AROUND » et « FCPR MOURAFIK IV » ainsi que des compartiments « FIS NEXT CAP 1 » et « FIS NEXT CAP 2 » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEXT CAP FUND », des compartiments « NEW ERA LOCAL FUND » et « NEW ERA INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEW ERA FUND » et des compartiments « 216 CAPITAL FUND II – Dinars » et « 216 CAPITAL FUND II – Euros » du Fonds d'Investissement Spécialisé « 216 CAPITAL FUND II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

				MANAGEMENT	
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

				UGFS NA	
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de **FINACORP Obligataire SICAV** arrêtés au **31 Décembre 2024** qui font apparaître un actif net de **3 594 596 DT** et une valeur liquidative égale à **141,064 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Décembre 2024** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de **FINACORP Obligataire SICAV** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Décembre 2024**.

Paragraphe post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.3 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société **FINACORP Obligataire SICAV** pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Vérifications spécifiques

– Les emplois en valeurs mobilières (Obligations) représentent 84,10% de l'actif total au 31 décembre 2024 (84,67% de l'actif net), dépassant ainsi le maximum de 80% autorisé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 (tel que modifié par le décret n°2002- 1727 du 29 juillet 2002 et le décret n°2006-1248 du 02 mai 2006).

Tunis, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2024	Au 31.12.2023
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3 043 354	3 902 972
a- Actions et valeurs assimilées		0	97 476
b- Obligations		1 035 770	1 432 060
c- Emprunts d'état		2 007 584	2 373 436
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	575 449	1 125 493
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		575 449	1 125 493
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		3 618 803	5 028 465
<u>PASSIFS</u>			
		<u>24 207</u>	<u>24 555</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	15 161	16 836
Autres créditeurs divers	PA2	9 046	7 719
<u>ACTIF NET</u>		<u>3 594 596</u>	<u>5 003 910</u>
Capital	CP1	2 551 720	3 769 411
Sommes capitalisables		1 042 876	1 234 499
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		842 008	958 794
b- Résultat capitalisable de l'exercice		220 751	256 692
c- Régul du résultat capitalisable de l'exercice		-19 882	19 013
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 618 803	5 028 465

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.10.2024 au 31.12.24	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
Revenus du portefeuille-titres	PR1	56 273	239 446	62 118	246 019
a- Dividendes		0	0	0	0
b- Revenus des obligations (*)		17 780	80 332	24 277	103 369
c- Revenus des B.T.A (*)		38 493	159 114	37 841	142 650
Revenus des placements monétaires	PR2	10 258	33 982	23 020	63 061
Total des revenus des placements		66 531	273 428	85 138	309 080
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 020	-28 827	-8 966	-32 862
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		59 511	244 601	76 439	276 218
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-5 957	-23 850	-4 992	-19 526
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 554	220 751	71 447	256 692
Régularisation du résultat d'exploitation		-24 446	-19 882	8 257	19 013
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		29 108	200 869	79 704	275 705
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		24 446	19 882	-8 257	-19 013
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	-28	-252	-3 686
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	-19 587	2 235	10 969
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE DE L'EXERCICE		53 554	201 137	73 430	263 975

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.10.2024 au 31.12.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	53 554	201 136	73 430	263 975
a- Résultat d'exploitation	53 554	220 751	71 447	256 692
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	-28	-252	-3 686
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	-19 587	2 235	10 969
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	-539 722	-1 610 450	144 830	-526 342
a- Souscriptions	531 087	2 510 730	1 344 316	4 507 534
- Capital	377 500	1 824 500	1 007 700	3 470 000
- Régularisation des sommes non distribuables	520	3 460	8 977	27 912
- Régularisation des sommes capitalisables	153 067	682 770	327 639	1 009 622
b- Rachats	-1 070 809	-4 121 180	-1 199 486	-5 033 876
- Capital	-764 400	-3 012 300	-899 800	-3 902 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 052	-13 740	-7 995	-30 400
- Régularisation des sommes capitalisables	-305 357	-1 095 140	-291 691	-1 101 476
VARIATION DE L'ACTIF NET	-486 168	-1 409 314	218 260	-262 367
<u>ACTIF NET</u>	-			
a- Début de période	4 080 763	5 003 910	4 785 650	5 266 277
b- Fin de période	3 594 595	3 594 596	5 003 910	5 003 910
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	-			
a- Début de période	29 351	32 680	36 281	41 680
b- Fin de période	25 482	25 482	37 360	37 360
VALEUR LIQUIDATIVE	141,064	141,064	133,937	133,937
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,811%	5,321%	6,179%	6,005%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 Décembre 2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORPOBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2024** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2024**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2024** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Décembre 2024**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FINACORP Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2024** de FINACORP Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 Décembre 2024** à **3.043.354 DT** et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2024	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations			1 002 360	1 035 770	28,62%	28,81%
TN0003400330	AB 2008	3 000	60 000	62 071	1,72%	1,727%
TN0003400660	AB SUB 2020-03	2 000	80 000	85 212	2,35%	2,37%
TNOPIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4 000	320 000	324 723	8,97%	9,03%
TN0001300607	BTE 2010	3 500	105 000	106 427	2,94%	2,96%
TN0004201471	CIL 2020-1	1 500	15 000	15 093	0,42%	0,42%
TN0007310568	HL 2020-03	1 000	40 000	43 044	1,19%	1,20%
TN0002601045	STB 2010/1	3 000	19 860	20 515	0,57%	0,57%
TNWQSOMZ65V	STB SUB 2021-1	3 000	180 000	191 501	5,29%	5,33%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2 000	80 000	81 117	2,24%	2,26%
TN0002102150	TLF 2021-1	1 000	40 000	42 220	1,17%	1,17%
TN0003900248	UIB 2009/1	2 500	62 500	63 846	1,76%	1,78%
Emprunt d'Etat			1 953 900	2 007 584	55,48%	55,85%
TN0008000838	EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4 000	400 000	414 196	11,45%	11,52%
TN5XXZZ454U2 T	EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CA	539	53 900	57 007	1,58%	1,59%
TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 TMM+2.2	5 000	500 000	511 936	14,15%	14,24%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 TMM+2.2 CAT138	5 000	500 000	521 975	14,42%	14,52%
TNBII1MJCEF3	EMP NAT 2023 T4 CB TF	5 000	500 000	502 470	13,88%	13,98%
Titres OPCVM			0	0	0,00%	0,00%
		0	0	0	0,00%	0,00%
Total			2 956 260	3 043 354	84,10%	84,66%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2024	Solde au 31.12.2023
Placements monétaires	0	0
Certificats de dépôts	0	0
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	0
Disponibilités	575 449	1 125 493
Compte à terme	300 000	0
Intérêts courus sur compte à terme	961	0
Avoirs en banque	186 980	5 561
Sommes à l'encaissement	113 537	1 436 341
Sommes à régler	-28 769	-318 422
Intérêts sur Dépôt à vue	2 741	2 013
Total	575 449	1 125 493

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.12.2024	Solde au 31.12.2023
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais du gestionnaire	5 628	7 303
Frais du dépositaire	9 533	9 532
Total	<u>15 161</u>	<u>16 836</u>
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5 001	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	314	439
Charges budgétisées à payer	3 732	2 280
Etat, retenue à la source	0	0
Total	<u>9 046</u>	<u>7 719</u>

CP1 : Note sur le capital**NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET**

Capital au 31.12.2023	Montant
* Montant en nominal	3 736 000
* Nombre de Titres	37 360
* Nombre d'actionnaires	85
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	1 824 500
* Nombre de titres émis	18 245
Rachats effectués	
* Montant en nominal	3 012 300
* Nombre de titres rachetés	30 123
Capital au 31.12.2024	
* Montant en nominal	2 548 200
* Nombre de Titres	25 482
* Nombre d'actionnaires	88

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2023	3 769 411	3 769 411
Souscriptions de la période	1 824 500	1 824 500
Rachats de la Période	-3 012 300	-3 012 300
Autres Mouvements	-29 891	1 012 985
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-24	-24
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-19 587	-19 587
Régularisation Sommes non distribuables	-10 280	-10 280
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables	0	1 042 876
Montant Fin de période au 31.12.2024	2 551 720	3 594 596

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.24 au 30.12.24	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0
Revenus Des Obligations				
Intérêts	17 780	80 332	24 277	103 369
Revenus Des BTA				
Intérêts	38 493	159 114	37 841	142 650
Total	56 273	239 446	62 118	246 019

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.24 au 31.12.24	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
Intérêts sur certificats de dépôt	0	9 245	17 765	35 638
Intérêts sur comptes de dépôt	10 258	24 737	5 255	27 423
	0			
Total	10 258	33 982	23 020	63 061

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.10.2024 Au 31.12.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023
CH1 : Charges de gestion des placements				
Rémunération du gestionnaire	5 524	22 876	7 200	26 912
Rémunération du dépositaire	1 496	5 951	1 500	5 950
Total	7 020	28 827	8 699	32 862
CH2 : Autres Charges				
Rémunération du CAC	1 257	5 000	1 260	5 000
Redevance CMF	928	3 845	1 210	4 523
Charges diverses	1	6	1	3
Charges budgétisées (Résultat)	3 770	15 000	2 521	10 000
Total	5 957	23 850	4 992	19 526

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACORP Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACORP». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACORP» au **31 Décembre 2024** s'élève à 22.876 DT (TTC).

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACORP Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Décembre 2024** s'élève à 5.950 DT (TTC).

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.339.699, un actif net de D : 14.266.685 et un bénéfice de la période de D : 214.129.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par la « BNA », représentent à la clôture de la période 17,40% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 Janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	<u>7 826 775</u>	<u>7 701 801</u>
Obligations et valeurs assimilées		7 117 876	7 665 954
Tires des Organismes de Placement Collectif		708 899	35 847
Placements monétaires et disponibilités		<u>6 512 588</u>	<u>4 479 535</u>
Placements monétaires	5	6 512 588	4 479 525
Disponibilités		-	10
Créances d'exploitation	6	<u>336</u>	<u>22 132</u>
TOTAL ACTIF		<u>14 339 699</u>	<u>12 203 468</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	32 605	31 144
Autres créditeurs divers	8	40 409	1 708
TOTAL PASSIF		<u>73 014</u>	<u>32 852</u>
ACTIF NET			
Capital	9	13 447 483	11 505 145
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		43	19
Sommes distribuables de la période		819 158	665 452
ACTIF NET		<u>14 266 685</u>	<u>12 170 616</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>14 339 699</u>	<u>12 203 468</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	112 038	450 051	114 331	450 384
Revenus des obligations et valeurs assimilées		112 038	443 388	114 331	450 384
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	6 663	-	-
Revenus des placements monétaires	11	13 747	38 475	5 922	38 521
Revenus des prises en pensions	12	111 496	515 740	127 339	524 840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		237 281	1 004 266	247 592	1 013 745
Charges de gestion des placements	13	(32 605)	(132 361)	(31 144)	(133 323)
REVENU NET DES PLACEMENTS		204 676	871 905	216 448	880 422
Autres charges	14	(4 170)	(17 109)	(4 025)	(17 190)
Contribution Sociale de Solidarité		(400)	(800)	-	(400)
RESULTAT D'EXPLOITATION		200 106	853 996	212 423	862 832
Régularisation du résultat d'exploitation		(13 166)	(34 838)	25 737	(197 380)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		186 940	819 158	238 160	665 452
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 166	34 838	(25 737)	197 380
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		14 023	(26 901)	4 226	(14 337)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	55 850	-	31 650
RESULTAT DE LA PERIODE		214 129	882 945	216 649	880 145

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	214 129	882 945	216 649	880 145
Résultat d'exploitation	200 106	853 996	212 423	862 832
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	14 023	(26 901)	4 226	(14 337)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	55 850	-	31 650
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(693 965)	-	(1 036 731)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(209 070)	1 907 089	1 329 292	1 635 943
Souscriptions				
- Capital	10 110 257	42 127 530	7 003 683	94 267 401
- Régularisation des sommes non distribuables	17 198	23 100	8 398	63 077
- Régularisation des sommes distribuables	575 639	2 295 466	329 900	3 717 328
Rachats				
- Capital	(10 305 718)	(40 211 990)	(5 701 078)	(93 057 462)
- Régularisation des sommes non distribuables	(17 641)	(25 250)	(7 450)	(64 279)
- Régularisation des sommes distribuables	(588 805)	(2 301 766)	(304 161)	(3 290 122)
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 059	2 096 069	1 545 941	1 479 357
ACTIF NET				
En début de période	14 261 626	12 170 616	10 624 675	10 691 259
En fin de période	14 266 685	14 266 685	12 170 616	12 170 616
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	133 820	113 073	100 253	101 165
En fin de période	131 899	131 899	113 073	113 073
VALEUR LIQUIDATIVE	108.164	108.164	107.635	107.635
TAUX DE RENDEMENT	1.49%	5.96%	1.56%	5.70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018.

La société « MAXULA PLACEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6-Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024, à D : 7.826.775 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			6 774 633	7 117 876	49.89%
Obligations des sociétés			2 266 283	2 394 275	16.78%
TN0003400405	AMEN BANK 2010	2 000	13 043	13 423	0.09%
TN0003600640	ATB SUBORDONNE 2017	7 000	140 000	148 987	1.04%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	3 000	240 000	257 186	1.80%
TN4J4VCBM140	ATTIJ LEASING 2022-1	1 500	90 000	91 992	0.64%
TN0001300623	BTE 2011	500	20 000	20 894	0.15%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	1 500	120 000	125 550	0.88%
TNR4CLXNS261	ELWIFACK BANK 2022-2	3 000	240 000	257 293	1.80%
TN0002601045	STB 2010-1	2 000	13 240	13 677	0.10%
TN0002102150	TLF 2021-1	500	20 000	21 110	0.15%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	2 000	120 000	121 894	0.85%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	6 000	480 000	507 637	3.56%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	2 000	200 000	216 793	1.52%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1	5 000	500 000	526 602	3.69%
TN0003900263	UIB 2011-1	2 000	70 000	71 237	0.50%
Emprunt National			1 600 000	1 659 745	11.63%
TN0008000895	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2021 TR2 CB	500	50 000	51 234	0.36%
TNHG2VXQ3BG0	Obligations EMPRUNT NATIONAL2022 TR1 CB	500	50 000	52 819	0.37%
TNQVHB5WZ2K2	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR2 CB	1 500	150 000	156 148	1.09%
TNRGVSC8DE36	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR3 CB	1 000	100 000	102 193	0.72%
TN7PM93UZP50	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR4 CB	1 500	150 000	151 451	1.06%
TN3C6DVEWM76	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2023 TR1 CB	2 000	200 000	213 567	1.50%
TNUWXR58DVH5	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR1 CB	2 500	250 000	267 190	1.87%
TNX0K9990B08	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR2 CB	2 000	200 000	209 924	1.47%

TNFC807A98F4	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR3 CB	1 500	150 000	153 544	1.08%
TN9092FJVKK8	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2024 TR4 CB	3 000	300 000	301 675	2.11%
Bons du trésor assimilables			2 908 350	3 063 856	21.48%
TN0008000580	BTA 6.3% OCT 2026	1 300	1 259 250	1 307 374	9.16%
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	970 700	1 030 517	7.22%
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026	700	678 400	725 965	5.09%
Titres des Organismes de Placement Collectif			689 142	708 899	4.97%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	4 056	439 177	447 673	3.14%
TN2Z940GC8H0	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	2 465	249 966	261 226	1.83%
Total			7 463 776	7 826 775	54.86%
Pourcentage par rapport au total des Actifs					54.58%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 6 512 588 et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
Dépôt à vue		2 597 313	2 614 713	18.33%
	Banque Nationale Agricole	2 597 313	2 614 713	18.33%
Certificats de dépôt		2 493 482	2 494 729	17.49%
TNG5EWV2YAA4	BNA au 21/01/2025 au taux de 8,99%	497 026	497 918	3.49%
TNL1LLEW69E5	BNA au 09/01/2025 au taux de 7,99%	1 996 457	1 996 811	14.00%
créances sur opérations de pensions livrées		1 400 000	1 403 147	9.84%
	Pension livrée ATB au 22/01/2025 (30 jours) au taux de 8,99%	1 400 000	1 403 147	9.84%
Total général		6 490 795	6 512 588	45.65%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				45.42%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à D : 336, contre D : 22.132 au 31 décembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	-	21 626
Autres	336	506
Total	<u>336</u>	<u>22 132</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à D : 32.605, contre D : 31.144 au 31 décembre 2023 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Maxula Bourse	21 785	20 809
Banque Nationale Agricole (dépôt)	6 492	6 201
Banque Nationale Agricole (distribution)	4 328	4 134
Total	<u>32 605</u>	<u>31 144</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 40.409, contre D : 1.708 au 31 décembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	38 609	1 189
Redevance du CMF	1 224	190
TCL	176	329
Contribution Sociale de Solidarité	400	-
Total	<u>40 409</u>	<u>1 708</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2023

Montant	11 505 145
Nombre de titres	113 073
Nombre d'actionnaires	826

Souscriptions réalisées

Montant	42 127 530
Nombre de titres émis	414 031
Nombre d'actionnaires nouveaux	236

Rachats effectués

Montant	(40 211 990)
Nombre de titres rachetés	(395 205)
Nombre d'actionnaires sortants	(277)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(26 901)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	55 850
Régularisation des sommes non distribuables	(2 151)

Capital au 31-12-2024

Montant	13 447 483
Nombre de titres	131 899

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 112.038 pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2024, contre D : 114.331 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	38 120	189 752	44 144	162 507
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (BTA et Emprunt National)	73 918	253 636	70 187	287 877
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>				
<i>Revenus des titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	6 663	-	-
TOTAL	112 038	450 051	114 331	450 384

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2024 à D : 13.747, contre D : 5.922 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2023, il représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue et certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des dépôts à vue	6 501	22 588	5 324	31 811
Intérêts des certificats de dépôt	7 246	15 887	598	6 710
TOTAL	13 747	38 475	5 922	38 521

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des pensions livrées	111 496	515 740	127 339	524 840
TOTAL	111 496	515 740	127 339	524 840

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2024 à D : 32.605, contre D : 31.144 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2023, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/10</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>du 01/01</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>du 01/10</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Commission de gestion	21 785	88 437	20 809	89 080
Commission de dépôt	6 492	26 354	6 201	26 546
Commission de distribution	4 328	17 570	4 134	17 697
Total	32 605	132 361	31 144	133 323

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2024 à D : 4.170, contre D : 4.025 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/10</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>du 01/01</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>du 01/10</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Redevance du CMF	3 631	14 740	3 468	14 847
TCL	537	2 361	555	2 335
Autres	2	8	2	8
Total	4 170	17 109	4 025	17 190

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure aussi la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV AXIS TRESORERIE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Décembre 2024, qui font apparaître un actif net de **21.092.641** dinars pour un capital de **19.980.195** dinars et une valeur liquidative égale à **113,046** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois :

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les actifs de SICAV Axis Trésorerie, s'élevant au 31 Décembre 2024 à 21.165.899 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 17.344.629 dinars, soit 81,95% de valeurs mobilières et de 3.798.928 dinars, soit 17,95% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux égaux à 80% et 20%.
- Au 31 Décembre 2024, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en valeurs mobilières à un taux de 5,18% qui dépasse la limite de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 31 Janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :
TUNISIE AUDIT & CONSEIL
Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE
AU 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4.1.1	14 851 554	26 846 631
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 092 455	2 836 749
Obligations et valeurs assimilées		13 759 099	24 009 882
Placements monétaires et disponibilités		6 292 003	3 725 065
Placements monétaires	4.1.2	4 505 299	2 989 403
Disponibilités		1 786 704	735 662
Autres Actifs	4.1.5	22 342	17 668
TOTAL ACTIF		21 165 899	30 589 364
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	27 261	30 966
Autres créditeurs divers	4.1.7	45 997	43 699
TOTAL PASSIF		73 258	74 665
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	19 980 195	29 088 559
Sommes distribuables		1 112 446	1 426 140
Sommes distribuables des exercices antérieurs		30	168
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 112 416	1 425 972
ACTIF NET		21 092 641	30 514 699
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 165 899	30 589 364

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	238 755	1 072 999	378 899	1 675 138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		238 755	1 054 724	378 899	1 646 172
Dividendes		-	18 275	-	28 966
Revenus des placements monétaires	4.2.2	241 932	701 520	83 566	774 626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		480 687	1 774 519	462 465	2 449 764
Charges de gestion des placements	4.2.3	(59 133)	(254 264)	(72 228)	(379 053)
REVENU NET DES PLACEMENTS		421 554	1 520 255	390 238	2 070 712
Autres charges	4.2.4	(15 329)	(64 441)	(17 511)	(79 951)
RESULTAT D'EXPLOITATION		406 225	1 455 814	372 727	1 990 761
Régularisation du résultat d'exploitation		(273 758)	(343 398)	(177 869)	(564 788)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		132 467	1 112 416	194 857	1 425 972
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		273 758	343 398	177 869	564 788
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(34 648)	(430 222)	(69 951)	29 796
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		60 363	573 802	174 065	380 300
Frais de négociation de titres		-	-	-	(119)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		431 940	1 599 394	476 840	2 400 737

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	431 940	1 599 394	476 839	2 400 738
Résultat d'exploitation	406 225	1 455 814	372 726	1 990 761
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(34 648)	(430 222)	(69 951)	29 796
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	60 363	573 802	174 065	380 300
Frais de négociation de titres	-	-	-	(119)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(1 296 294)	(4 774 140)	(1 026 966)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(5 568 050)	(9 725 159)	(4 774 140)	(31 371 041)
Souscriptions				
- Capital	8 696 502	37 847 183	6 512 880	67 739 867
- Régularisation des sommes non distribuables	431 765	1 812 530	(1 971 398)	254 470
- Régularisation des sommes distribuables	435 017	1 609 018	192 225	2 743 029
Rachats				
- Capital	(13 739 440)	(46 670 872)	(11 840 456)	(96 426 949)
- Régularisation des sommes non distribuables	(683 111)	(2 240 786)	2 702 729	(345 698)
- Régularisation des sommes distribuables	(708 783)	(2 082 232)	(370 120)	(5 335 760)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 136 110)	(9 422 059)	(4 297 300)	(29 997 269)
ACTIF NET				
En début de période	26 228 751	30 514 700	34 812 000	60 511 969
En fin de période	21 092 641	21 092 641	30 514 700	30 514 700
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	236 026	273 094	316 366	545 392
En fin de période	186 583	186 583	273 094	273 094
VALEUR LIQUIDATIVE	113,046	113,046	111,737	111,737
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,87%	5,84%	6,13%	5,76%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2024, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3.Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4.Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêt à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5.Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêt, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC.2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR.2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 14 851 554 dinars au 31 Décembre 2024, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	Gara nt	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			13 326 240	13 759 099	65,232%	432 859
	Obligations			9 221 464	9 601 056	45,519%	379 592
	Emprunt national			5 191 264	5 387 184	25,541%	195 920
TNX0K9990B08	EMP NAT 2024 T2 CB TF		5 000	500 000	524 809	2,488%	24 809
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT 2022 T1 CB TF		10 000	1 000 000	1 056 375	5,008%	56 375
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF		10 000	1 000 000	1 040 371	4,932%	40 371
TN0008000838	EMP NAT 2022 T3 CB TV		10 000	1 000 000	1 021 928	4,845%	21 928
TNRGVSC8DE36	EMP NAT 2022 T3 CA TF		5 000	500 000	511 936	2,427%	11 936
TNX0K9990B08	EMP_NAT2021/B_5A_8,8%		10 000	1 000 000	1 035 489	4,909%	35 489
TNZBXQU5RZ91	EMP NAT 2021 T3 CA TF		20 133	191 264	196 276	0,931%	5 012
	Emprunt société			4 030 200	4 213 872	19,978%	183 672
TN0003400330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	60 000	62 070	0,294%	2 070
TN0003400405	AB2010_15A_31/08		7 000	46 340	47 443	0,225%	1 103
TN0003400405	AB2010_15A_31/08		3 000	19 840	20 320	0,096%	480
TN0003400660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	400 000	426 062	2,020%	26 062
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05% _15/03		15 000	300 000	319 256	1,514%	19 256
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05% _15/03		1 000	20 000	21 284	0,101%	1 284
TN0004700779	ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	100 000	103 130	0,489%	3 130
TNMA55MMDD4 6	ATL-2023-1-5A-10,5% CATEGA		5 000	400 000	428 643	2,032%	28 643
TN0PID0RGAE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	800 000	811 808	3,849%	11 808
TN0002601029	STB08/2_16A_6,5%_18/02		10 000	62 500	65 324	0,310%	2 824
TN0002601185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	504 159	2,390%	4 159
TN0002601219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/ 4		5 000	300 000	318 805	1,511%	18 805
TNMCJHUZPRD	TLF2023-2-5A-10,7%		5 000	500 000	541 981	2,570%	41 981

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
0							
TN0002102085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	184 000	199 484	0,946%	15 484
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	75 000	76 616	0,363%	1 616
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	67 500	68 954	0,327%	1 453
TN0003900263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	195 020	198 533	0,941%	3 513
	Bons du trésor assimilables			4 104 776	4 158 043	19,713%	53 267
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 826 547	3 868 545	18,341%	41 998
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	76 455	79 560	0,377%	3 105
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	201 774	209 938	0,995%	8 164
	Titres OPCVM			868 293	1 092 454	5,179%	224 162
TNGUV3GCXU41	FCP Axis AAA		1 221	140 697	141 233	0,670%	536
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		5 489	727 596	951 222	4,510%	223 626
	TOTAL			14 194 533	14 851 554	70,411%	653 643
	Pourcentage par rapport à l'actif					70,167%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 4 505 299 dinars au 31 Décembre 2024, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		2 489 346	2 493 075	11,82%	3 729
CDSICAVQNB2,5MDT964%20J140125		2 489 346	2 493 075	11,82%	3 729
Prise en pension		2 000 680	2 012 224	9,54%	11 544
PLABSAT1M_7,99%_31J_06012025		999 932	1 005 702	4,77%	5 770
PLATTIJARI1M7,99%_31J_06012025		1 000 748	1 006 522	4,77%	5 774
Total		4 490 026	4 505 299	21,36%	15 273
Pourcentage par rapport à l'actif				21,29%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2024, le ratio susvisé s'élève à 17,95%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur comptable de 17 344 629 DT, soit 81,95% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	5 387 184	4 158 043			9 545 227	45,10
AB	555 895			-	555 895	2,63%
ATB	340 540				340 540	1,61%
ATL	531 773				531 773	2,51%
BH	811 808				811 808	3,84%
STB	888 288				888 288	4,20%
TLF	741 465				741 465	3,50%
UIB	344 103				344 103	1,63%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			951 222		951 222	4,49%
FCP AAA			141 233		141 233	0,67%
QNB		-	-	2 493 075	2 493 075	11,78
Total	9 601 056	4 158 043	1 092 455	2 493 075	17 344 629	81,95

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 22 342 DT contre 17 668 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	22 342	17 685
Retenues à la source sur BTA	-	(17)
Total	22 342	17 668

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 27 261DT contre 30 966 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du dépositaire	6 015	5 999
Rémunération du gestionnaire	21 246	24 967
Total	27 261	30 966

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 45 997 DT contre 43 699 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Commissaire aux comptes	21 758	16 874
Etat retenue à la source	11 594	14 116
CMF	2 682	3 095
Jetons de présence	6 264	5 000
Publications	2 998	3 637
TCL	691	956
Autres créditeurs divers	20	21
Total	45 997	43 699

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2024

Montant	25 248 764
Nombre de titres	236 026
Nombre d'actionnaires	440

Souscriptions réalisées

Montant	8 696 502
Nombre de titres émis	85 264
Nombre d'actionnaires nouveaux	19

Rachats effectués

Montant	(13 739 440)
Nombre de titres rachetés	134 707
Nombre d'actionnaires sortants	16

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(34 648)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	60 363
Régularisation des sommes non distribuables	(251 346)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-12-2024

Montant	19 980 195
Nombre de titres	186 583
Nombre d'actionnaires	443

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 1 072 999 DT contre 1 675 138 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	62 471	328 858	191 117	947 134
Revenus des obligations	176 284	725 866	187 782	699 038
Revenus des titres OPCVM				
- Dividendes	-	18 275	-	28 966
Total	238 755	1 072 999	378 899	1 675 138

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 701 520 dinars contre 774 626 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des certificats de dépôt	67 993	260 022	2 649	30 952
Revenus compte courant rémunéré	65 251	289 895	61 578	174 647
Revenus des prises en pension	108 688	151 603	19 339	569 027
Total	241 932	701 520	83 566	774 626

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 254 264 dinars contre 379 053 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	57 633	248 298	70 728	373 103
Rémunération du dépositaire	1 500	5 966	1 500	5 950
Total	59 133	254 264	72 228	379 053

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 64 441 DT contre 79 951 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Rémunération du commissaire aux comptes	5 060	20 130	5 060	20 075
Redevances du CMF	6 404	27 589	7 859	41 456
TCL	811	4 167	1 005	5 477
Frais de publicité	1 748	6 954	1 748	6 935
Charges diverses	1 306	5 201	1 840	6 008
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	-
Total	15 329	64 441	17 512	79 951

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1.Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2.Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.

SICAV CAPITALISATION PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2024

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société «SICAV CAPITALISATION PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **53 787 216 dinars**, un actif net de **53 769 370 dinars** et un bénéfice de la période de **625 994 dinars**. Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière trimestrielle accomplie par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières trimestrielles consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 24 janvier 2024
Le Commissaire Aux Comptes :
ORGA AUDIT
Monoom Ben Ahmed

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024
Portefeuille-titres		-
Obligations et valeurs assimilées		-
Placements monétaires et disponibilités	3	53 787 216
Placements monétaires		53 787 022
Disponibilités		194
Créances d'exploitation		-
TOTAL ACTIF		53 787 216

PASSIF		
Autres créiteurs divers	4	17 847
TOTAL PASSIF		17 847

ACTIF NET		
Capital	8	53 446 500
Sommes distribuables		322 870
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-
Sommes distribuables de la période		322 870
ACTIF NET		53 769 370
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		53 787 216

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 04/12 au 31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres		-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		-
Revenus des placements monétaires	5	697 392
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		697 392
Charges de gestion des placements	6	(59 501)
REVENU NET DES PLACEMENTS		637 891
Autres produits		-
Autres charges d'exploitation	7	(11 897)
RESULTAT D'EXPLOITATION		625 994
Régularisation du résultat d'exploitation		(303 125)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		322 870
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		303 125
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-
Frais de négociation de titres		-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		625 994

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Période du
04/12
au 31/12/2024

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

625 994

Résultat d'exploitation

625 994

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres

-

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres

-

Frais de négociation de titres

-

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

-

TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL

52 143 375

Souscriptions

153 220 630

- Capital

152 924 600

- Régularisation des sommes non distribuables

-

- Régularisation des sommes distribuables

296 030

Rachats

(101 077 255)

- Capital

(100 478 100)

- Régularisation des sommes non distribuables

-

- Régularisation des sommes distribuables

(599 155)

VARIATION DE L'ACTIF NET

52 769 370

ACTIF NET

En début de période

1 000 000

En fin de période

53 769 370

NOMBRE D'ACTIONS

En début de période

10 000

En fin de période

534 465

VALEUR LIQUIDATIVE

100,604

TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE

7,90%

Arrêtées au 31/12/2024
(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV CAPITALISATION PLUS est une Société Anonyme créée le 25 mars 2024, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 4 décembre 2024.

Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières à revenus fixes constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CAPITALISATION PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de SICAV CAPITALISATION PLUS est confiée à la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE, le dépositaire étant la BANQUE DE TUNISIE.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Évaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- * à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- * au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- * à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des

obligations de la société SICAV CAPITALISATION PLUS figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève à 53 787 216 pour la période allant du 04 décembre 2024 au 31 décembre 2024 Dinars et se détaille ainsi:

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date D'acquisition	Coût D'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif net	% Total Actif
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES			999 740	1 003 022	1,87%	1,86%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 18/12/2024 au 16/06/2025, taux de 9,09%			999 740	1 003 022	1,87%	1,86%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)			52 784 000	52 784 000	98,17%	98,14%
DISPONIBILITES				194	0,00%	0,00%
TOTAL			53 783 740	53 787 216	100,03%	100,00%

Note 4 : Les créiteurs divers

Le poste Autres créiteurs divers totalise au 31 décembre 2024 un montant de 17 847 DT se détaillant comme suit :

	Au 31/12/2024
Retenue à la source	5 950
Redevance	
CMF	7 790
TCL	1 327
Provision honoraires commissaire aux comptes	2 380
Provision honoraires PDG	400
<u>TOTAL</u>	<u>17 847</u>

Note 5 : Revenus des placements monétaires

Les revenus de portefeuille titres s'élèvent pour la période du 04 décembre 2024 au 31 décembre 2024 à 697 392 DT et se détaillant comme suit :

	Période du 04/12 Au 31/12/2024
Revenus des prises en pension	697 392
TOTAL	697 392

Note 6 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent à 59 501 DT pour la période du 04 décembre 2024 au 31 décembre 2024 et se détaillant comme suit :

	Période du 04/12 Au 31/12/2024
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	45 858
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	13 643
TOTAL	59 501

Note 7 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève à 11 897 DT pour la période du 04 décembre 2024 au 31 décembre 2024 et se détaille ainsi :

	Période du 04/12 au 31/12/2024
Redevance CMF	7 790
TCL	1 327
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	2 380
Rémunération de personnel (PDG)	400
TOTAL	11 897

Note 8 : Capital

Capital	31/12/2024
<u>Capital au 04-12-2024</u>	
Montant	1 000 000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	7
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	152 924 600
Nombre de titres émis	1 529 246
Nombre d'actionnaires nouveaux	111
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(100 478 100)
Nombre de titres rachetés	(1 004 781)
Nombre d'actionnaires sortants	(7)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	-
<u>Capital au 31-12-2024</u>	
Montant	53 446 500
Nombre de titres	534 465
Nombre d'actionnaires	111

9- AUTRES INFORMATIONS

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 18.615.745, un actif net de D : 18.592.677 et un bénéfice de la période de D : 141.550.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 22 Janvier 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	14 232 190,798	13 009 102,814
Actions et droits rattachés		12 027 591,134	11 132 497,870
Obligations et valeurs assimilées		1 590 075,000	1 072 299,000
Titres OPCVM		614 524,664	804 305,944
Placements monétaires et disponibilités		3 883 553,534	4 503 577,317
Placements monétaires	5	3 883 074,874	4 503 040,196
Disponibilités		478,660	537,121
Créances d'exploitation	6	500 000,420	0,420
TOTAL ACTIF		18 615 744,752	17 512 680,551
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	23 067,253	22 738,931
TOTAL PASSIF		23 067,253	22 738,931
ACTIF NET			
Capital	8	17 644 882,364	16 663 845,363
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		20,497	37,210
Sommes distribuables de l'exercice en cours		947 774,638	826 059,047
ACTIF NET		18 592 677,499	17 489 941,620
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 615 744,752	17 512 680,551

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	9	29 195,000	916 023,450	19 768,000	771 897,082
Dividendes		-	804 219,450	-	692 764,082
Revenus des obligations et valeurs assimilées		29 195,000	111 804,000	19 768,000	79 133,000
Revenus des placements monétaires	10	59 411,252	223 857,663	55 104,381	208 129,101
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		88 606,252	1 139 881,113	74 872,381	980 026,183
Charges de gestion des placements	11	(32 464,235)	(126 375,063)	(30 151,426)	(116 664,437)
REVENU NET DES PLACEMENTS		56 142,017	1 013 506,050	44 720,955	863 361,746
Autres charges	12	(10 457,316)	(43 904,001)	(12 699,357)	(49 253,784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		45 684,701	969 602,049	32 021,598	814 107,962
Régularisation du résultat d'exploitation		1 159,240	(21 827,411)	8 809,140	11 951,085
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		46 843,941	947 774,638	40 830,738	826 059,047
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 159,240)	21 827,411	(8 809,140)	(11 951,085)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		81 240,586	730 807,655	421 245,944	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		14 870,873	166 698,224	20 889,854	73 823,500
Frais de négociation de titres		(246,276)	(1 582,866)	(0,321)	(204,022)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		141 549,884	1 865 525,062	474 157,075	1 741 546,158

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	141 549,884	1 865 525,062	474 157,075	1 741 546,158
Résultat d'exploitation	45 684,701	969 602,049	32 021,598	814 107,962
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	81 240,586	730 807,655	421 245,944	853 818,718
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 870,873	166 698,224	20 889,854	73 823,500
Frais de négociation de titres	-246,276	-1 582,866	-0,321	-204,022
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-826 075,760	-	-731 820,595
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	22 820,428	63 286,577	186 542,730	856 544,565
Souscriptions				
- Capital	33 365,514	931 086,702	170 795,700	839 126,700
- Régularisation des sommes non distribuables	1 550,074	9 140,955	6 937,315	11 564,960
- Régularisation des sommes distribuables	1 867,208	7 540,808	8 809,715	12 117,845
Rachats				
- Capital	-12 590,760	-833 193,543	-	-5 940,720
- Régularisation des sommes non distribuables	-663,640	-21 920,126	-	-160,160
- Régularisation des sommes distribuables	-707,968	-29 368,219	-	-164,060
VARIATION DE L'ACTIF NET	164 370,312	1 102 735,879	660 699,805	1 866 270,128
ACTIF NET				
En début de période	18 428 307,187	17 489 941,620	16 829 241,815	15 623 671,492
En fin de période	18 592 677,499	18 592 677,499	17 489 941,620	17 489 941,620
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	53 185	52 940	52 365	50 135
En fin de période	53 251	53 251	52 940	52 940
VALEUR LIQUIDATIVE	349,152	349,152	330,373	330,373
TAUX DE RENDEMENT	0,77%	10,41%	2,80%	10,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 décembre 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2024.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 14.232.190,798 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
Actions & droits rattachés			6 139 791,727	12 027 591,134	64,69%
	<u>Actions</u>		6 139 789,591	12 027 586,634	64,69%
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 635,978	1 640 007,152	8,82%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 172 150,760	6,30%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 232 340,000	6,63%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	337 820,000	1,82%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 072 778,703	5,77%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 419 137,836	7,63%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 020,697	1 181 160,240	6,35%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	1 073 800,000	5,78%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	5 209,250	0,03%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	679 222,200	3,65%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	79 708,608	0,43%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 831,970	38 076,000	0,20%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	10 434,312	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	21 435,500	0,12%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	87 881,636	0,47%
TN0007400013	Actions Carthage cement	115 000	231 700,820	247 595,000	1,33%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765,333	158 854,960	0,85%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	797 824,092	4,29%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	153 184,500	0,82%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783,000	187 763,400	1,01%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 620,690	94 104,000	0,51%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	187 316,255	1,01%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	149 782,230	0,81%
	<u>Droits</u>		2,136	4,500	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
Titres des organismes de placement collectif			598 980,583	614 524,664	3,31%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 680	598 980,583	614 524,664	3,31%
Obligations et valeurs assimilées			1 528 000,000	1 590 075,000	8,55%
	* Obligations de sociétés		128 000,000	134 160,000	0,72%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	134 160,000	0,72%

	* Emprunt national		1 400 000,000	1 455 915,000	7,83%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 700,000	3,31%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	307 095,000	1,65%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	534 120,000	2,87%
TOTAL GENERAL			8 266 772,310	14 232 190,798	76,55%
Pourcentage par rapport au total des actifs					76,45%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 3.883.074,874 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		3 362 000,000	3 383 966,886			18,20%
	Compte à terme au 03/01/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 152 000,000	1 168 832,481	92	N° 081877	6,29%
	Compte à terme au 05/01/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	276 000,000	279 941,915	92	N° 081808	1,51%
	Compte à terme au 26/03/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 600,021	90	N° 081944	3,93%
	Compte à terme au 28/03/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 203 000,000	1 203 592,469	90	N° 002289	6,47%
CERTIFICATS DE DEPOTS		499 003,599	499 107,988			2,68%
TNPV2JRMGE7	Certificat de dépôt au 10/01/2025 (au taux de 8,99%)	499 003,599	499 107,988	10	Amen Bank	2,68%
TOTAL		3 861 003,599	3 883 074,874			20,88%
Pourcentage par rapport au total des actifs			20,86%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2024 un montant de D : 500.000,420 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Certificat de dépôt échus à encaisser	500 000,000	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
TOTAL	<u>500 000,420</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2024 un montant de D : 23.067,253 contre D : 22.738,931 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 569,819	1 472,780
Etat, retenue à la source	3 246,436	3 015,154
Commissaire aux comptes	17 850,998	17 850,997
Rémunération PDG	400,000	400,000
TOTAL	<u>23 067,253</u>	<u>22 738,931</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées

Montant	931 086,702
Nombre de titres émis	2 958
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(833 193,543)
Nombre de titres rachetés	(2 647)
Nombre d'actionnaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	166 698,224
Frais de négociation de titres	(1 582,866)
Régularisation des sommes non distribuables	(12 779,171)

Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882,364
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 29.195,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024, contre D : 19.768,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
<u>Dividendes</u>				
-				
- des actions	-	738 100,950	-	653 107,282
-des titres OPCVM	-	66 118,500	-	39 656,800
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
- intérêts	29 195,000	111 804,000	19 768,000	79 133,000
TOTAL	29 195,000	916 023,450	19 768,000	771 897,082

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 59.411,252 contre D : 55.104,381 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts sur compte à terme	50 774,582	190 209,140	45 065,965	174 231,020
Intérêts sur certificats de dépôt	8 636,670	33 648,523	10 038,416	33 898,081
TOTAL	59 411,252	223 857,663	55 104,381	208 129,101

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 32.464,235 contre D : 30.151,426 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Commission de gestion	27 826,491	108 321,485	25 844,078	99 998,088
Rémunération du dépositaire	4 637,744	18 053,578	4 307,348	16 666,349
TOTAL	32 464,235	126 375,063	30 151,426	116 664,437

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 10.457,316 contre D : 12.699,357 pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Redevance CMF	4 637,744	18 053,578	4 307,348	16 666,349
Honoraires commissaire aux comptes	4 392,540	18 120,270	6 768,348	25 032,511
Rémunération du PDG	1 200,000	4 800,000	1 200,000	4 800,000
TCL	221,677	2 873,961	183,565	2 494,594
Autres	5,355	56,192	240,096	260,330
TOTAL	10 457,316	43 904,001	12 699,357	49 253,784

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 décembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées,

devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 janvier 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	3	420 518 838	336 851 965
Obligations et valeurs assimilées		391 343 175	336 851 965
Titres des Organismes de Placement Collectif		29 175 663	-
Placements monétaires et disponibilités	4	166 473 527	191 042 556
Placements monétaires		166 472 830	191 042 091
Disponibilités		697	465
Créances d'exploitation		-	2 675 400
TOTAL ACTIF		586 992 365	530 569 921
PASSIF			
Autres créditeurs divers	5	217 556	215 113
TOTAL PASSIF		217 556	215 113
ACTIF NET			
Capital	10	549 863 025	499 247 900
Sommes distribuables		36 911 784	31 106 908
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 386	798
Sommes distribuables de la période		36 908 398	31 106 110
ACTIF NET		586 774 809	530 354 808
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		586 992 365	530 569 921

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	6	6 219 319	22 608 490	5 411 287	19 308 173
Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 219 319	22 608 490	5 411 287	19 308 173
Revenus des placements monétaires	7	4 659 845	19 246 284	4 453 948	16 112 292
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 879 164	41 854 774	9 865 235	35 420 465
Charges de gestion des placements	8	(1 196 874)	(4 310 056)	(987 651)	(3 708 319)
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 682 290	37 544 718	8 877 584	31 712 146
Autres produits		604	1 637	286	792
Autres charges d'exploitation	9	(188 058)	(721 644)	(173 726)	(644 924)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 494 836	36 824 711	8 704 144	31 068 014
Régularisation du résultat d'exploitation		43 912	83 687	(1 159 141)	38 096
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 538 748	36 908 398	7 545 003	31 106 110
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(43 912)	(83 687)	1 159 141	(38 096)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		354 342	1 070 927	252 706	1 040 012
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		411 968	411 968	-	18 423
Frais de négociation de titres		(14 180)	(14 180)	-	(19 008)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 246 966	38 293 426	8 956 850	32 107 441

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	10 246 966	38 293 426	8 956 850	32 107 441
Résultat d'exploitation	9 494 836	36 824 711	8 704 144	31 068 014
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	354 342	1 070 927	252 706	1 040 012
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	411 968	411 968	-	18 423
Frais de négociation de titres	(14 180)	(14 180)	-	(19 008)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(27 718 790)	-	(19 825 029)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	9 341 600	45 845 365	(19 953 083)	61 224 204
Souscriptions	248 953 394	801 755 844	156 390 819	706 839 178
- Capital	234 794 172	768 242 906	148 056 325	681 732 808
- Régularisation des sommes non distribuables	381 366	756 314	268 876	612 573
- Régularisation des sommes distribuables	13 777 856	32 756 624	8 065 618	24 493 797
Rachats	(239 611 794)	(755 910 479)	(176 343 902)	(645 614 974)
- Capital	(225 461 697)	(719 066 613)	(166 812 317)	(617 889 189)
- Régularisation des sommes non distribuables	(416 245)	(786 197)	(306 826)	(633 966)
- Régularisation des sommes distribuables	(13 733 852)	(36 057 669)	(9 224 759)	(27 091 819)
VARIATION DE L'ACTIF NET	19 588 566	56 420 001	(10 996 233)	73 506 616
ACTIF NET				
En début de période	567 186 243	530 354 808	541 351 041	456 848 192
En fin de période	586 774 809	586 774 809	530 354 808	530 354 808
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	5 331 240	4 937 211	5 123 074	4 304 551
En fin de période	5 423 532	5 423 532	4 937 211	4 937 211
VALEUR LIQUIDATIVE	108,191	108,191	107,420	107,420
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,74%	6,58%	6,57%	6,13%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances

en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 420 518 838 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de sociétés			32 382 450	33 729 173	5,75%
Obligations CIL		45 000	2 550 000	2 659 680	0,45%
-CIL 2020/1 10,5%	TN0004201471	15 000	150 000	150 900	0,03%
-CIL 2023/1 10,55%	TNY1F6BOX6F5	30 000	2 400 000	2 508 780	0,43%
Obligations BTK		30 000	2 066 200	2 076 120	0,35%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	66 200	70 140	0,01%
- BTK 2024-1 TMM+2,5%	TN3Z8BRRN997	20 000	2 000 000	2 005 980	0,34%
Obligations BH		30 000	1 500 000	1 525 260	0,26%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	TNSH8NXC1WC4	30 000	1 500 000	1 525 260	0,26%
Obligations STB		148 000	2 594 250	2 731 943	0,47%
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 188 000	1 247 763	0,21%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	406 250	424 580	0,07%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	1 000 000	1 059 600	0,18%
Obligations TL		90 000	7 800 000	8 316 970	1,42%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	400 000	422 110	0,07%
- TUNISIE LEASING 2023-1 10,55%	TN99P72UERY9	30 000	2 400 000	2 537 640	0,43%
- TUNISIE LEASING 2023-2 10,70%	TNMCJHUZPRD0	30 000	3 000 000	3 251 880	0,55%
- TUNISIE LEASING 2024-1 10,60%	TN4SCYEXIVY5	10 000	1 000 000	1 052 970	0,18%
- TUNISIE LEASING 2024-1 TMM+2,50%	TNUSNP2H8PH1	10 000	1 000 000	1 052 370	0,18%
Obligations AMEN BANK		70 000	4 800 000	4 906 250	0,84%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	800 000	852 100	0,15%
- AMEN BANK SUB 2023-2 TMM+2,15%	TNL8PGUB9C93	50 000	4 000 000	4 054 150	0,69%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 253 900	0,90%
Emp ATTIJARI LEASING 2023-1 10,70%	TNMEZPU3I4U2	30 000	2 400 000	2 441 100	0,42%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	672 000	704 340	0,12%
Emp ENDA TAMWEEL 2024-1 10,80%	TNCYRNP2H8PH1	30 000	3 000 000	3 113 610	0,53%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier			337 377 756	357 614 002	60,95%
* BTA		131 140	123 577 756	134 685 878	22,95%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	37 493 810	6,39%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	97 192 068	16,56%
* EMPRUNT NATIONAL		2 138 000	213 800 000	222 928 124	37,99%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	150 000	15 000 000	15 529 500	2,65%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000895	200 000	20 000 000	20 490 000	3,49%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 3ème tranche	TN5QHYZ8T348	100 000	10 000 000	10 099 200	1,72%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TN00U20VQYS5	300 000	30 000 000	32 246 279	5,50%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	TNFOOWIRG8H7	250 000	25 000 000	25 641 443	4,37%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	118 000	11 800 000	11 911 510	2,03%

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
Emp NATIONAL 2023 CAT B 1ère tranche	TN3C6DVEWM76	300 000	30 000 000	32 021 400	5,46%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 2ème tranche	TNN50G7PX8W5	350 000	35 000 000	36 679 300	6,25%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	150 000	15 000 000	15 342 300	2,61%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNBII1MJCEF3	60 000	6 000 000	6 028 140	1,03%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	50 000	5 000 000	5 341 200	0,91%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 2ème tranche	TNX0K9990B08	110 000	11 000 000	11 597 852	1,98%
* Titres OPCVM			29 054 861	29 175 663	4,97%
SICAV CAPITALISATION PLUS		290 005	29 054 861	29 175 663	4,97%
TOTAL			398 815 067	420 518 838	71,67%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 166 473 527 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS				62 365 517	62 370 562	10,63%
Certificat de dépôt à moins d'un an BT			52 000	51 886 441	51 891 487	8,84%
(20 jours au taux de 9,49 %)	TNO7R92CZ5W9	20/12/2024	2 000	1 991 608	1 996 654	0,34%
(10 jours au taux de 9,49 %)	TNGLKCNMGF2	31/12/2024	50 000	49 894 833	49 894 833	8,50%
Certificat de dépôt à moins d'un an BIAT			10 500	10 479 076	10 479 075	1,79%
(10 jours au taux de 8,99 %)	TN4Q0ZWDSO45	31/12/2024	10 500	10 479 076	10 479 075	1,79%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				10 999 239	11 091 626	1,89%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 31/12/2024 au 13/01/2025, taux de 8,99%				5 000 085	5 000 085	0,85%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 01/11/2024 au 03/03/2025, taux de 9,24%				2 499 274	2 537 763	0,43%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 01/11/2024 au 03/03/2025, taux de 9,24%				3 499 880	3 553 778	0,61%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN				9 047 000	9 128 642	1,56%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	05/10/2024	150	150 000	152 746	0,03%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	07/10/2024	660	660 000	671 806	0,11%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	08/10/2024	422	422 000	429 461	0,07%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	11/10/2024	1 065	1 065 000	1 083 165	0,18%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	19/10/2024	256	256 000	259 940	0,04%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	29/10/2024	388	388 000	393 165	0,07%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	13/11/2024	220	220 000	222 242	0,04%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	14/11/2024	291	291 000	293 905	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	18/11/2024	307	307 000	309 810	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	20/11/2024	58	58 000	58 507	0,01%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	21/11/2024	265	265 000	267 260	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	23/11/2024	199	199 000	200 614	0,03%

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% actif net
(99 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	25/11/2024	726	726 000	731 587	0,12%
(98 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	26/11/2024	160	160 000	161 198	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	02/12/2024	321	321 000	323 003	0,06%
(100 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	04/12/2024	91	91 000	91 530	0,02%
(98 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	06/12/2024	21	21 000	21 114	0,00%
(95 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	09/12/2024	477	477 000	479 282	0,08%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	11/12/2024	202	202 000	202 882	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	12/12/2024	310	310 000	311 290	0,05%
(91 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	20/12/2024	2 458	2 458 000	2 464 135	0,42%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)	B.T			83 882 000	83 882 000	14,30%
DISPONIBILITES					697	0,00%
TOTAL				166 293 756	166 473 527	28,37%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 décembre 2024 un montant de 217 556 DT se détaillant comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Retenue à la source	119 807	98 885
Redevance CMF	53 643	46 560
TCL	8 200	7 944
Provision honoraires commissaire aux comptes	35 106	28 560
Provision honoraires PDG	800	800
Intérêts perçus d'avance	-	32 364
TOTAL	217 556	215 113

Note 6 : Revenus du portefeuille – titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 6 219 319 pour le quatrième trimestre de 2024 contre 5 411 287 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 4 2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Trimestre 4 2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
- Revenus des obligations des sociétés	810 081	2 278 126	661 320	2 068 249
- Revenus des BTA & Emprunt National	5 409 238	20 330 364	4 749 967	17 239 924
TOTAL	6 219 319	22 608 490	5 411 287	19 308 173

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à 4 659 845 DT contre 4 453 948 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4	Période du	Trimestre	Période du
	2024	01/01	4	01/01
		au	2023	au
		31/12/2024		31/12/2023
Intérêts des certificats de dépôt	287 043	1 736 423	676 312	1 929 554
Intérêts des comptes à terme	304 003	1 394 658	586 994	2 514 382
Intérêts des comptes de placement	646 464	2 415 822	645 142	2 443 889
Revenus des prises en pension	3 422 335	13 699 381	2 545 500	9 224 467
TOTAL	4 659 845	19 246 284	4 453 948	16 112 292

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à 1 196 874 DT contre 987 651 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 4	Période du	Trimestre	Période du
	2024	01/01	4	01/01
		au	2023	au
		31/12/2024		31/12/2023
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	922 446	3 447 624	824 187	3 094 564
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	274 428	862 432	163 464	613 755
TOTAL	1 196 874	4 310 056	987 651	3 708 319

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à 188 058 DT contre 173 726 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 4	Période du	Trimestre	Période du
	2024	01/01	4	01/01
		au	2023	au
		31/12/2024		31/12/2023
Redevance CMF	153 349	573 140	137 389	515 850
TCL	25 486	97 690	23 327	83 875
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	4 953	35 108	10 125	34 522
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	9 600	2 400	9 600
Charges diverses	1 870	5 706	485	677
TOTAL	188 058	721 644	173 726	644 924

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2023

Montant	499 247 900
Nombre de titres	4 937 211
Nombre d'actionnaires	2 701

Souscriptions réalisées

Montant	768 242 906
Nombre de titres émis	7 597 414
Nombre d'actionnaires nouveaux	228

Rachats effectués

Montant	(719 066 613)
Nombre de titres rachetés	(7 111 093)
Nombre d'actionnaires sortants	(324)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 070 925
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	411 968
Frais de négociation de titres	(14 180)
Régularisation des sommes non distribuables	(29 883)

Capital au 31-12-2024

Montant	549 863 025
Nombre de titres	5 423 532
Nombre d'actionnaires	2 605

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 8 Mai 2024, en la portant de 0,10% HT à 0,15% HT de l'actif net l'an. Cette modification a entré en vigueur à partir du 1er Juillet 2024.

Le dépositaire (B.T) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

« FIDELIUM ESSOR »
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 Décembre 2021 présentant un total bilan de 455 313,108 DT, un actif net de 125 695,211 DT, un résultat déficitaire de 35 364,021 DT et une valeur liquidative de 119,029 DT.

Opinion sans réserve

A notre avis, et compte tenu des éléments probants recueillis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 décembre 2021 pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section " Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers " du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Observations

Sans remettre en cause l'avis ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Comme indiqué au niveau de la note aux états financiers « 4-11 Continuité de l'exploitation », La durée de vie du fonds « FIDELIUM ESSOR » étant arrivée à terme, le Conseil d'Administration du gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a décidé de proroger cette durée d'une (01) année supplémentaire une première fois le 18 juin 2020 puis une deuxième et dernière fois le 10 mars 2021. Le Conseil du Marché Financier a été informé de ces décisions.

Le 08 février 2022, le gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a demandé l'autorisation du Conseil du Marché Financier pour liquider le fonds « FIDELIUM ESSOR ». Cette demande a été autorisée par le Conseil du Marché Financier en date du 24 février 2022.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire pour les états Financiers

Le gestionnaire du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR ».

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 10 avril 2023

Synergie Audit et Conseil

Sofiène CHARFI



Bilan
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2021

	Notes	2021	2020
Actif			
AC 1 - Portefeuille titres		455 138	459 455
a) Action, valeurs assimilées et droits rattachés	1	455 138	459 455
b) Obligation et valeurs assimilées			
c) Autres valeurs			
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		167	81
a) Placements monétaires			
b) Disponibilités	2	167	81
AC3 - Créance d'exploitation			
AC4 - Autres actifs		8	8
a) Débiteurs divers	3	8	8
Total Actif		455 313	459 544
Passif			
PA1 - Opérateurs créditeurs	4	324 941	284 964
PA2- Autres créditeurs divers	5	4 677	4 677
Total Passif		329 618	289 641
ACTIF NET			
CP1 - Capital	6	685 884	690 201
CP2 - Sommes distribuables	7	188	297
		-560	-520
		-520	-478
a) Sommes distribuables des exercices antérieurs		297	721
b) Sommes distribuables de l'exercice		-39 891	-41 577
TOTAL ACTIF NET		125 695	169 903
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		455 313	459 544

**Etat de résultat
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2021**

	Notes	2021	2020
PR 1- Revenus du portefeuille titres		2 058	0
a) Dividendes		2 058	0
b) Revenus des obligations et valeurs assimilés			
c) Revenus des autres valeurs			
PR2- Revenus des placements monétaires		0	0
Total des revenus des placements		2 058	0
CH 1 - Charge de gestion des placements	8	-31 133	-37 562
Revenu net des placements		-29 075	-37 562
PR3 - AUTRES PRODUITS			
CH2 - AUTRES CHARGES	9	-1 972	-4 015
RESULTAT D'EXPLOITATION		-31 047	-41 577
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMME DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-31 047	-41 577
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-4 317	-174 495
Variation des plus (moins) values potentielles sur titres	10	-4 317	-174 495
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres			
Frais de négociation			
Effet de modification comptable			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-35 364	-216 072

**Etat de variation de l'Actif Net
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2021**

	2021	2020
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-35,364	-216,072
a) Résultat d'exploitation	-31,047	-41,577
b) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-4,317	-174,495
c) Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d) Frais de négociation	0	0
 AN2- Distributions de dividendes		
 AN3- Transaction sur le capital		
a) Souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit d'entrée		
 b) Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit de sortie		
 <u>Variation de l'Actif Net</u>	-35,364	-216,072
 AN4- ACTIF NET		
a) En début de l'exercice	169,903	385,975
b) En fin de l'exercice	125,695	169,903
 AN5- NOMBRE DE PARTS	1,056	1,056
a) En début de l'exercice	1,056	1,056
b) En fin de l'exercice	1,056	1,056
 VALEUR LIQUIDATIVES PAR PART	119	161
 AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	26.02%	-55.98%

1. Présentation de FIDELIUM ESSOR

FIDELIUM ESSOR est un fond commun de placement à risque au capital de 1 056.000 DT divisé en 1 056 parts d'une valeur de 1.000 DT chacune. Agréé par le CMF sous le n° 06-2008 du 31 Mars, il est de droit tunisien.

a. Objet social

Le fonds de placement à risque **FIDELIUM ESSOR** est un fonds de placement qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 Aout 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

b. Répartition du capital

Le capital de **FIDELIUM ESSOR (FCPR)** se répartit comme suit :

Souscripteur	Nombre De parts	Catégorie de part	Souscription en valeur (DT)
Société Tunisienne de Banque STB	500	A	500.000
Banque Nationale Agricole BNA	300	A	300.000
Société CAB DEPHAR	250	A	250.000
Société SEDERHO	3	B	3.000
Amel Ben Daly Hassan	3	B	3.000
<u>Total</u>	<u>1 056</u>		<u>1 056.000</u>

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'Arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

a. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

b. Evaluation des placements en actions cotées et valeurs assimilées

Les placements en actions cotées et valeurs assimilés sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

c. Evaluation des placements en actions non cotés

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales et aux directives de « l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guide Lines ». La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

d. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

e. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et l'état de résultat

1 Note sur le portefeuille-titres (en DT)

1 - Note sur le portefeuille titres

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	Valeur au 31/12/2021
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		629 261,930	459 455,100	455 138,060
Action, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		64 261,930	51 455,100	47 138,060
Actions		63 473,050	51 109,100	47 117,300
Action société Modern leasing	692	6 664,998	920,360	1 003,400
Action société UIB	2 940	56 808,052	50 188,740	46 113,900
Droits	692	788,880	346,000	20,760
DA Modern leasing	692	788,880	346,000	20,760
Action, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote	28 150	565 000,000	408 000,000	408 000,000
Actions				
SOHEF	1 250	125 000,000	31 500,000	31 500,000
TUNISIE TUBES	1 250	125 000,000	31 500,000	31 500,000
GALENICA	12 500	125 000,000	150 000,000	150 000,000
GREEN FRUITS	12 500	125 000,000	125 000,000	125 000,000
SIP	650	65 000,000	70 000,000	70 000,000
Droits				
Autres valeurs				
Titres des OPCVM				
TOTAL		629 261,930	459 455,100	455 138,060

Les titres GALENICA, SIP et GREEN FRUITS sont évalués sur la base des négociations et des accords de rachats faits avec les promoteurs.

En l'absence de situations auditées et au vu de la détérioration continue de la situation de ces entreprises, il a été jugé logique d'appliquer une décote de 74.8 % sur le prix d'acquisition des titres SOHEF et TUNISIE TUBES et de les évaluer à 31250 DT.

2- Note sur les disponibilités

	2021	2020
Avoir en banque	167	81
Somme à décaisser (Erreur de prélèvement)		
Total	167	81

3- Note sur Débiteurs divers

	2021	2020
Débiteurs divers	7,88	7,88
Total	8	8

4- Note sur les opérateurs créditeurs

	2021	2020
Gestionnaire	275 877	250 100
CAC	19 751	
Compte d'affectation périodique	-500	13 286
Dépositaire	29 412	21 378
CMF	401	201
Total	324 941	284 964

5- Note sur les autres créditeurs divers

	2021	2020
Créditeurs divers	4 662	4 662
Etat des retenus à la source		
Déclarations mensuelles fiscales	15	15
Total	4 677	4 677

6- Note sur le capital

	2021	2020
Souscriptions réalisées	1 056 000	1 056 000
Nombre de parts	1 056	1 056
Nombre de porteurs de parts	5	5
Sommes non distribuables	-370 116	-365 799
Variation des +/- values	-4 317	-174 495
plus /- values réalisées sur titre	-344 231	-169 736
Frais de négociation	-21 568	-21 568
Capital au 31/12/2019	685 884	690 201
Nombre de parts	1 056	1 056
Nombre de porteurs de parts	5	5

Note 7 sur les sommes distribuables

	2021	2020
Exercices antérieurs	-520 297	-478 721
Exercice 2021	-39 891	-41 577
Total	-560 188	-520 297

Note 8 sur CH1- Charge de gestion de placement

	2021	2020
Commission gestionnaire	25 777	32 206
Commission dépositaire	5 356	5 356
Total	31 133	37 562

Note 9 sur CH2- Autres charges

	2021	2020
Services bancaires et assimilés	162	162
Services extérieurs divers	1 620	3 405
Autres impôts et taxes	180	165
Publicités et publications		283
Frais TSB		
Pénalités de retard	10	
Total	1 972	4 015

Note 10 sur les variations des plus (ou moins) values potentielles sur titres

	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	+/- values potentielles	+/-values potentielles de 2021	Variation des +/- values potentielles
Titres cotés	64 262	47 138	-17 124	-12 807	-4 317
Titres de placement non cotés	565 000	408 000	-157 000	-157 000	0
Titres SICAV					
FCP AAA					
Total	629 262	455 138	-174 124	-169 807	-4 317

Note 11 Continuité de l'exploitation

La durée de vie du fonds « FIDELIUM ESSOR » étant arrivée à terme, le Conseil d'Administration du gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a décidé de proroger cette durée d'une (01) année supplémentaire une première fois le 18 juin 2020 puis une deuxième et dernière fois le 10 mars 2021. Le Conseil du Marché Financier a été informé de ces décisions.

Le 08 février 2022, le gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a demandé l'autorisation du Conseil du Marché Financier pour liquider le fonds « FIDELIUM ESSOR ». Cette demande a été autorisée par le Conseil du Marché Financier en date du 24 février 2022.

« FIDELIUM ESSOR »
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 Décembre 2022 présentant un total bilan de 246 628.236 DT, un actif net de 167,129 DT, un résultat bénéficiaire de 41 433.768 DT et une valeur liquidative de 158.266 DT.

Opinion sans réserve

A notre avis, et compte tenu des éléments probants recueillis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 décembre 2022 pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section " Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers " du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Observations

Sans remettre en cause l'avis ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : Comme indiqué au niveau de la note aux états financiers « 4-11 Continuité de l'exploitation », La durée de vie du fonds « FIDELIUM ESSOR » étant arrivée à terme, le Conseil d'Administration du gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a décidé de proroger cette durée d'une (01) année supplémentaire une première fois le 18 juin 2020 puis une deuxième et dernière fois le 10 mars 2021. Le Conseil du Marché Financier a été informé de ces décisions.

Le 08 février 2022, le gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a demandé l'autorisation du Conseil du Marché Financier pour liquider le fonds « FIDELIUM ESSOR ». Cette demande a été autorisée par le Conseil du Marché Financier en date du 24 février 2022.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire pour les états Financiers

Le gestionnaire du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR ».

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la

date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 10 avril 2023

Synergie Audit et Conseil

Sofiène CHARFI



Bilan
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2022

	Notes	2022	2021
Actif			
AC 1 - Portefeuille titres		204,410	455,138
a) Action, valeurs assimilées et droits rattachés	1	204,410	455,138
b) Obligation et valeurs assimilées			
c) Autres valeurs			
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		41,806	167
a) Placements monétaires			
b) Disponibilités	2	41,806	167
AC3 - Créance d'exploitation			
AC4 - Autres actifs		8	8
a) Débiteurs divers	3	8	8
Total Actif		246,224	455,313
Passif			
PA1 - Opérateurs créditeurs	4	73,927	324,941
PA2- Autres créditeurs divers	5	5,168	4,677
Total Passif		79,095	329,618
ACTIF NET			
CP1 - Capital	6	735,156	685,884
CP2 - Sommes distribuables	7	-568,027	-560,188
a) Sommes distribuables des exercices antérieurs		-560,188	-520,297
b) Sommes distribuables de l'exercice		-7,838	-39,891
TOTAL ACTIF NET		167,129	125,695
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		246,224	455,313

**Etat de résultat
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2022**

	Notes	2022	2021
PR 1- Revenus du portefeuille titres		7,059	2,058
a) Dividendes		2,058	2,058
b) Revenus des obligations et valeurs assimilés			
c) Revenus des autres valeurs		5,001	
PR2- Revenus des placements monétaires		0	0
Total des revenus des placements		7,059	2,058
CH 1 - Charge de gestion des placements	8	-9,994	-31,133
Revenu net des placements		-2,935	-29,075
PR3 - AUTRES PRODUITS			
CH2 - AUTRES CHARGES	9	-4,904	-1,972
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7,838	-31,047
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMME DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-7,838	-31,047
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		49,272	-4,317
Variation des plus (moins) values potentielles sur titres	10	24,272	-4,317
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		25,000	
Frais de négociation			
Effet de modification comptable			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		41,434	-35,364

**Etat de variation de l'Actif Net
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2022**

	2022	2021
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	41,434	-34,960
a) Résultat d'exploitation	-7,838	-31,047
b) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	24,272	-3,913
c) Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	25000	0
d) Frais de négociation	0	0
 AN2- Distributions de dividendes		
 AN3- Transaction sur le capital		
a) Souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit d'entrée		
 b) Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit de sortie		
 <u>Variation de l'Actif Net</u>	41,434	-34,960
 AN4- ACTIF NET		
a) En début de l'exercice	125,695	169,903
b) En fin de l'exercice	167,129	125,695
 AN5- NOMBRE DE PARTS	1,056	1,056
a) En début de l'exercice	1,056	1,056
b) En fin de l'exercice	1,056	1,056
 VALEUR LIQUIDATIVES PAR PART	158.266	119
 AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	32.96%	26.02%

1. Présentation de FIDELIUM ESSOR

FIDELIUM ESSOR est un fond commun de placement à risque au capital de 1 056.000 DT divisé en 1 056 parts d'une valeur de 1.000 DT chacune. Agréé par le CMF sous le n° 06-2008 du 31 Mars, il est de droit tunisien.

a. Objet social

Le fonds de placement à risque **FIDELIUM ESSOR** est un fonds de placement qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 Aout 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

b. Répartition du capital

Le capital de **FIDELIUM ESSOR (FCPR)** se répartit comme suit :

Souscripteur	Nombre De parts	Catégorie de part	Souscription en valeur (DT)
Société Tunisienne de Banque STB	500	A	500.000
Banque Nationale Agricole BNA	300	A	300.000
Société CAB DEPHAR	250	A	250.000
Société SEDERHO	3	B	3.000
Amel Ben Daly Hassan	3	B	3.000
<u>Total</u>	<u>1 056</u>		<u>1 056.000</u>

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'Arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

a. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

b. Evaluation des placements en actions cotées et valeurs assimilées

Les placements en actions cotées et valeurs assimilés sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

c. Evaluation des placements en actions non cotés

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales et aux directives de « l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guide Lines ». La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

d. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

e. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant

que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et l'état de résultat

1 Note sur le portefeuille-titres (en DT)

1 - Note sur le portefeuille titres

Désignation du titre	Nbre de titres au 31/12/2021	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	Nbre de titres au 31/12/2022	Valeur au 31/12/2022
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		629,261.930	455,138.060		204,410.320
Action, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		64,261.930	47,138.060		71,410.320
Actions		63,473.050	47,117.300		71,396.480
Action société Modern leasing	692	6,664.998	1,003.400	692	1,418.600
Action société UIB	2,940	56,808.052	46,113.900	2,940	69,977.880
Droits	692	788.880	20.760	692	13.840
DA Modern leasing	692	788.880	20.760	692	13.840
Action, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote	28,150	565,000.000	408,000.000	3,150	133,000.000
Actions					
SOHEF	1,250	125,000.000	31,500.000	1,250	31,500.000
TUNISIE TUBES	1,250	125,000.000	31,500.000	1,250	31,500.000
GALENICA	12,500	125,000.000	150,000.000	0	0
GREEN FRUITS	12,500	125,000.000	125,000.000	0	0
SIP	650	65,000.000	70,000.000	650	70,000.000
TOTAL		629,261.930	455,138.060		204,410.320

Les titres SIP sont évalués sur la base des négociations et des accords de rachats faits avec les promoteurs.

Les titres GALENICA ont été cédés à 175 000 DT dégageant une plus-value de 50 000DT.

Les titres GREEN FRUITS ont été cédés à leurs valeur nominale : 125 000DT.

En l'absence de situations auditées et au vu de la détérioration continue de la situation de ces entreprises, il a été jugé logique d'appliquer une décote de 74.8 % sur le prix d'acquisition des titres SOHEF et TUNISIE TUBES et de les évaluer à 31 250 DT.

2- Note sur les disponibilités

	2022	2021
Avoir en banque	41 806	167
Somme à décaisser (Erreur de prélèvement)		
Total	41 806	167

3- Note sur Débiteurs divers

	2022	2021
Débiteurs divers	7,88	7,88
Total	8	8

4- Note sur les opérateurs créditeurs

	2022	2021
Gestionnaire	66 115	275 877
CAC	5 347	19 751
Compte d'affectation périodique	-500	-500
Dépositaire	2 363	29 412
CMF	602	401
Total	73 927	324 941

5- Note sur les autres créditeurs divers

	2021	2021
Créditeurs divers	4 662	4 662
Etat des retenus à la source		
Déclarations mensuelles fiscales	507	15
Total	5 168	4 677

6- Note sur le capital

	2022	2021
Souscriptions réalisées	1,056,000	1,056,000
Nombre de parts	1,056	1,056
Nombre de porteurs de parts	5	5
Sommes non distribuables	-320,844	-370,116
Variation des +/- values	24,272	-4,317
plus /- values réalisées sur titre	-323,548	-344,231
Frais de négociation	-21,568	-21,568
Capital au 31/12/2022	735,156	685,884
Nombre de parts	1,056	1,056
Nombre de porteurs de parts	5	5

Note 7 sur les sommes distribuables

	2022	2021
Exercices antérieurs	-560 188	-520 297
Exercice 2022	-7 838	-39 891
Total	-568 027	-560 188

Note 8 sur CH1- Charge de gestion de placement

	2022	2021
Commission gestionnaire	24 518	25 777
Avoirs frais de gestion	-16 934	
Commission dépositaire	2 410	5 356
Total	9 994	31 133

Note 9 sur CH2- Autres charges

	2022	2021
Services bancaires et assimilés	192	162
Services extérieurs divers	1,662	1,620
Autres impôts et taxes	165	180
Publicités et publications	2,674	
Frais TSB	201	
Pénalités de retard	10	10
Total	4,904	1,972

Note 10 sur les variations des plus (ou moins) values potentielles sur titres

	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	+/- values potentielles	+/-values potentielles de 2021	Variation des +/-values potentielles
Titres cotés	64,262	71,410	7,148	-17,124	24,272
Titres de placement non cotés	315,000	133,000	-182,000	-182,000	0
Titres SICAV					
FCP AAA					
Total	379,262	204,410	-174,852	-199,124	24,272

Note 11 Continuité de l'exploitation

La durée de vie du fonds « FIDELIUM ESSOR » étant arrivée à terme, le Conseil d'Administration du gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a décidé de proroger cette durée d'une (01) année supplémentaire une première fois le 18 juin 2020 puis une deuxième et dernière fois le 10 mars 2021. Le Conseil du Marché Financier a été informé de ces décisions.

Le 08 février 2022, le gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a demandé l'autorisation du Conseil du Marché Financier pour liquider le fonds « FIDELIUM ESSOR ». Cette demande a été autorisée par le Conseil du Marché Financier en date du 24 février 2022.

« FIDELIUM ESSOR »
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 Décembre 2023 présentant un total bilan de 134 273.411 DT, un actif net de 74 583.885 DT, un résultat déficitaire de 79 375.268 DT et une valeur liquidative de 70.629 DT.

Opinion sans réserve

A notre avis, et compte tenu des éléments probants recueillis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 décembre 2023 pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section " Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers " du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Observations

Sans remettre en cause l'avis ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : Comme indiqué au niveau de la note aux états financiers « 4-11 Continuité de l'exploitation », La durée de vie du fonds « FIDELIUM ESSOR » étant arrivée à terme, le Conseil d'Administration du gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a décidé de proroger cette durée d'une (01) année supplémentaire une première fois le 18 juin 2020 puis une deuxième et dernière fois le 10 mars 2021. Le Conseil du Marché Financier a été informé de ces décisions.

Le 08 février 2022, le gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a demandé l'autorisation du Conseil du Marché Financier pour liquider le fonds « FIDELIUM ESSOR ». Cette demande a été autorisée par le Conseil du Marché Financier en date du 24 février 2022.

Le fond n'a pas été liquidé à ce jour.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire pour les états Financiers

Le gestionnaire du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR ».

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer

une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 25 décembre 2024

Synergie Audit et Conseil

Sofiène CHARFI

Bilan
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2023

	Notes	2023	2022
Actif			
AC 1 - Portefeuille titres		50,079.964	204,410
a) Action, valeurs assimilées et droits rattachés	1	50,080	204,410
b) Obligation et valeurs assimilées			
c) Autres valeurs			
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		84,186	41,806
a) Placements monétaires			
b) Disponibilités	2	84,186	41,806
AC3 - Créance d'exploitation			
AC4 - Autres actifs		8	8
a) Débiteurs divers	3	8	8
Total Actif		134,273	246,224
Passif			
PA1 - Opérateurs créditeurs	4	54,998	73,927
PA2- Autres créditeurs divers	5	4,692	5,168
Total Passif		59,690	79,095
ACTIF NET			
CP1 - Capital	6	637,633	735,156
CP2 - Sommes distribuables	7	-563,050	568,027
a) Sommes distribuables des exercices antérieurs		-568,027	560,188
b) Sommes distribuables de l'exercice		4,977	-7,838
TOTAL ACTIF NET		74,584	167,129
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		134,273	246,224

**Etat de résultat
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2023**

	Notes	2023	2022
PR 1- Revenus du portefeuille titres		0	7,059
a) Dividendes		0	2,058
b) Revenus des obligations et valeurs assimilés			
c) Revenus des autres valeurs		0	5,001
PR2- Revenus des placements monétaires		0	0
Total des revenus des placements		0	7,059
CH 1 - Charge de gestion des placements	8	-4,500	-9,994
Revenu net des placements		-4,500	-2,935
PR3 - AUTRES PRODUITS			
CH2 - AUTRES CHARGES	9	-3,099	-4,904
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7,599	-7,838
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMME DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-7,599	-7,838
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-71,777	49,272
Variation des plus (moins) values potentielles sur titres	10	-84,352	24,272
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres		12,576	25,000
Frais de négociation			
Effet de modification comptable			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-79,375	41,434

**Etat de variation de l'Actif Net
du FCPR "FIDELIUM ESSOR"
Arrêté au 31/12/2023**

	2023	2022
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-79,375	41,434
a) Résultat d'exploitation	-7,599	-7,838
b) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-84,352	24,272
c) Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12,576	25000
d) Frais de négociation	0	0
AN2- Distributions de dividendes		
AN3- Transaction sur le capital		
a) Souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit d'entrée		
b) Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit de sortie		
<u>Variation de l'Actif Net</u>	-79,375	41,434
AN4- ACTIF NET		
a) En début de l'exercice	167,129	125,695
b) En fin de l'exercice	74,584	167,129
AN5- NOMBRE DE PARTS	1,056	1,056
a) En début de l'exercice	1,056	1,056
b) En fin de l'exercice	1,056	1,056
VALEUR LIQUIDATIVES PAR PART	70.629	158,266
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	- 55.37%	32.96%

1. Présentation de FIDELIUM ESSOR

FIDELIUM ESSOR est un fond commun de placement à risque au capital de 1 056.000 DT divisé en 1 056 parts d'une valeur de 1.000 DT chacune. Agréé par le CMF sous le n° 06-2008 du 31 Mars, il est de droit tunisien.

Page | 11

a. Objet social

Le fonds de placement à risque **FIDELIUM ESSOR** est un fonds de placement qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 Aout 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

b. Répartition du capital

Le capital de **FIDELIUM ESSOR (FCPR)** se répartit comme suit :

Souscripteur	Nombre De parts	Catégorie de part	Souscription en valeur (DT)
Société Tunisienne de Banque STB	500	A	500.000
Banque Nationale Agricole BNA	300	A	300.000
Société CAB DEPHAR	250	A	250.000
Société SEDERHO	3	B	3.000
Amel Ben Daly Hassan	3	B	3.000
<u>Total</u>	<u>1 056</u>		<u>1 056.000</u>

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'Arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

a. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

b. Evaluation des placements en actions cotées et valeurs assimilées

Les placements en actions cotées et valeurs assimilés sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

c. Evaluation des placements en actions non cotés

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales et aux directives de « l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guide Lines ». La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

d. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

e. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et l'état de résultat

1 Note sur le portefeuille-titres (en DT)

1 - Note sur le portefeuille titres

Désignation du titre	Nbre de titres au 31/12/2022	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	Nbre de titres au 31/12/2023	Valeur au 31/12/2023
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		629,261.930	204,410.320		50,079.964
Action, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		64,261.930	71,410.320		2,329.964
Actions		63,473.050	71,396.480		2,316.124
Action société Modern leasing	692	6,664.998	1,418.600	692	2,316.124
Action société UIB	2,940	56,808.052	69,977.880	0	-
Droits	692	788.880	13.840	692	13.840
DA Modern leasing	692	788.880	13.840	692	13.840
Action, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote	28,150	565,000	133,000	3,150	47,750
Actions					
SOHEF	1,250	125,000.000	31,500.000	1,250	-
TUNISIE TUBES	1,250	125,000.000	31,500.000	1,250	31,500.000
GALENICA	12,500	125,000.000	-	0	0
GREEN FRUITS	12,500	125,000.000	-	0	0
SIP	650	65,000.000	70,000.000	650	16,250.000
TOTAL		629,261.930	204,410.320		50,079.964

En l'absence de situations auditées et au vu de la détérioration continue de la situation de ces entreprises, il a été jugé logique d'appliquer une décote de 75 % sur la valeur nominale des titres SIP et une décote de 100% sur celles de SOHEF.

La valeur des titres de TUNISIE TUBES a été maintenue par rapport de l'exercice précédent.

2- Note sur les disponibilités

	2023	2022
Avoir en banque	84,186	41,806
Somme à décaisser (Erreur de prélèvement)		
Total	84,186	41,806

Page | 14

3- Note sur Débiteurs divers

	2023	2022
Débiteurs divers	7.88	7.88
Total	8	8

4- Note sur les opérateurs créditeurs

	2023	2022
Gestionnaire	39,986	66,115
CAC	7,847	5,347
Compte d'affectation périodique	-500	-500
Dépositaire	6,863	2,363
CMF	802	602
Total	54,998	73,927

5- Note sur les autres créditeurs divers

	2023	2021
Créditeurs divers	4,662	4,662
Etat des retenus à la source		
Déclarations mensuelles fiscales	30	507
Total	4,692	5,168

6- Note sur le capital

	2023	2022
Souscriptions réalisées	1,056,000	1,056,000
Nombre de parts	1,056	1,056
Nombre de porteurs de parts	5	5
Sommes non distribuables	-418,367	-320,844
Variation des +/- values	-84,352	24,272
plus /- values réalisées sur titre	-312,446	-323,548
Frais de négociation	-21,568	-21,568
Capital	637,633	735,156
Nombre de parts	1,056	1,056
Nombre de porteurs de parts	5	5

Note 7 sur les sommes distribuables

	2023	2022
Exercices antérieurs	-568,027	-560,188
Exercice 2023	4,977	-7,838
Total	-563,050	-568,027

Note 8 sur CH1- Charge de gestion de placement

	2023	2022
Commission gestionnaire	0	24,518
Avoirs frais de gestion	0	-16,934
Commission dépositaire	4,500	2,410
Total	4,500	9,994

Note 9 sur CH2- Autres charges

	2023	2022
Services bancaires et assimilés	174	192
Services extérieurs divers	0	1,662
Autres impôts et taxes	225	165
Honoraires	2,500	2,674
Publication CMF	200	201
Pénalités de retard	0	10
Total	3,099	4,904

Note 10 sur les variations des plus (ou moins) values potentielles sur titres
Note 11 Continuité de l'exploitation

La durée de vie du fonds « FIDELIUM ESSOR » étant arrivée à terme, le Conseil d'Administration du gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a décidé de proroger cette durée d'une (01) année supplémentaire une première fois le 18 juin 2020 puis une deuxième et dernière fois le 10 mars 2021. Le Conseil du Marché Financier a été informé de ces décisions.

Le 08 février 2022, le gestionnaire « FIDELIUM FINANCE » a demandé l'autorisation du Conseil du Marché Financier pour liquider le fonds « FIDELIUM ESSOR ». Cette demande a été autorisée par le Conseil du Marché Financier en date du 24 février 2022.

Le fond n'a pas été liquidé à ce jour.